

Les organisations qui représentent les intérêts de la société civile et des petits exploitants en Amérique du Sud dénoncent la mainmise et les agissements de la finance sur les terres agricoles. Les lois nationales ne protègent pas suffisamment les paysans.

Défaillances des **législations agricoles**

Le nouveau gouvernement équatorien est entré en fonction le 24 mai 2017. Dirigé par le socialiste Lenin Morenos, il suscite beaucoup d'espoir parmi les petits producteurs agricoles. Ceux-ci espèrent tout particulièrement le recadrage d'une législation supposée renforcer l'accès à la terre des petits producteurs et des peuples autochtones. Selon les organisations régionales et internationales sur place, en l'état, cette législation accentue les inégalités plus qu'elle ne les résorbe.

Le matin du 11 décembre 2015, Carlos Carpio Cedeno a tout perdu : la maison sur pilotis qu'il avait construite, son terrain, son bétail. « La police est venue pendant que les enfants étaient à l'école et elle a tout détruit. Quand ils sont revenus, nous n'avions plus rien », raconte cet agriculteur équatorien. « Depuis, tout a changé. Je n'ai plus de travail et nous avons perdu notre lopin de terre qui nous permettait de nous nourrir ». Conséquence, lui et sa famille ont dû déménager dans les périphéries de la ville la plus proche. « Nous essayons de survivre. Mais il n'y a pas suffisamment d'espace disponible pour que nous puissions planter quoi que ce soit ».

Défis Suds' est entretenu avec le fermier membre de la confédération paysanne Asomac (Asociación de Montubios Autónomos de Colimes) lors de son récent passage en Allemagne. Accompagné de Monica Vera Puebla, de l'organisation Fian Équateur, il est venu en Europe tirer la sonnette d'alarme. Et expliquer aux diplomates en poste à Genève, à Berlin et à Stockholm comment il s'est retrouvé victime d'une législation supposée renforcer les droits d'agriculteurs comme lui.

Une législation qui ne résout pas les problèmes, mais les exacerbe

Le plan agricole et rural « Plan Tierra », entré en vigueur en octobre 2009, prévoyait la vente en quatre ans d'un total de 2,5 millions d'hectares aux petits producteurs et peuples autochtones. Son objectif était de répartir équitablement les terres agricoles et de soutenir *in fine* l'agriculture familiale paysanne. Huit ans plus tard, les organisations régionales et internationales constatent que non seulement l'objectif n'a pas été atteint, mais que les inégalités se sont accrues. Le cas des paysans organisés au sein de l'Asomac est à cet égard exemplaire.

« Nous sommes 120 familles à avoir créé notre organisation paysanne en 2005. Notre but était de racheter à l'État 475 hectares de terres agricoles et nous avons reçu le feu vert du ministère de l'Agriculture en avril 2009. Mais, quelques mois après, il est revenu sur sa décision pour nous vendre seulement 325 hectares, les 150 hectares restants allant à deux organisations inconnues dans la région... qui ont vu le jour juste quelques semaines avant la décision du ministère. »

Monica Vera Puebla rapporte que « 44 familles habitaient sur les terrains attribués aux deux nouveaux groupes. Elles ont été délogées manu militari. Sans aucune explication, sans avertissement, sans compensation ». Pour elle, la situation des paysans de l'Asomac illustre de manière exemplaire les conséquences brutales de mesures mal comprises, mal appliquées et surtout mal conçues : « Pourquoi ce revirement légal ? D'où viennent les deux groupes qui ont profité de

ces 150 hectares ? Qui est responsable ? Qui va compenser les familles délogées ? Le plan les laisse dans le flou le plus total. »

Ce que Carlos Carpio Cedeno et Monica Vera Puebla attendent maintenant du nouveau gouvernement : qu'il relance le dialogue pour un meilleur partage des terres agricoles – et pour garantir un accès à l'eau.

L'accès à une eau non polluée, un enjeu crucial en Équateur

Que le conflit se concentre sur ces 150 hectares n'est pas anodin : ils longent une rivière. Ce terrain est donc stratégique pour les familles de l'Asomac. Il devrait servir à irriguer l'ensemble des terres cultivables et à approvisionner leur bétail en eau. Or, la décision prise par les autorités équatoriennes au nom du « Plan Tierra » les prive d'une ressource essentielle à leur survie.

En venant en Europe, Carlos Carpio Cedeno et Monica Vera Puebla veulent souligner à quel point l'accès à une eau non polluée est critique en Équateur – une situation exacerbée par l'absence de cadre législatif efficace pour garantir cet accès. « Le problème de l'eau en Équateur touche à la fois au partage de la ressource et à des pollutions importantes à différents niveaux dans tout le territoire », explique Claudia Calcina, de l'Institut d'étude du développement économique et social (Iedes), à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

« De fait, certains sols examinés par la chercheuse Laurence Maurice et son équipe de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), basé à Quito, présentent des teneurs importantes, notamment en baryum, cadmium, cobalt, chrome, nickel ou zinc. Cette présence s'explique à la fois par l'extraction pétrolière en Amazonie équatorienne et par l'utilisation intensive d'engrais et de pesticides. Les disparités sociales, politiques et économiques sont à l'origine du partage inégal des ressources hydriques en Équateur. Il met en lumière une situation dans laquelle l'agrobusiness concentre les ressources en eau du pays, au point de pouvoir parler d'une véritable spoliation de l'eau au détriment du reste de la population rurale qui vit de l'agriculture familiale », poursuit Claudia Calcina.

Selon les derniers chiffres disponibles, la population paysanne compte 86 % des usagers de l'eau agricole, mais elle ne détient que 22 % des aires irriguées et n'accède qu'à 13 % de l'approvision-

nement. En revanche le secteur privé de grandes entreprises, qui représente 1 % des agriculteurs, concentre 67 % de l'approvisionnement pour l'irrigation. En ligne de mire, toute la région côtière, une des plus fertiles du pays, souffre d'une intense concentration des terres agricoles.

L'agrobusiness, grande gagnante

La branche allemande de Fian alerte sur le fait que la politique agricole équatorienne et l'appareil législatif ne profitent qu'à une poignée

Des familles sont délogées
manu militari

Illustration © Philippe de Kemmeter.



de grands producteurs au détriment de l'agriculture familiale paysanne.

« Parallèlement au Plan Tierra, d'autres lois accentuent la gravité de la situation », constate Nina Bünger, en charge de l'Amérique latine chez Fian Allemagne. Et de citer plusieurs exemples : la loi sur l'eau (« Ley de Recursos Hídricos ») qui retire aux paysans et communautés autochtones la gestion de la ressource au profit de l'État. Ou encore la loi sur les territoires (« Ley Órgánica de Tierras Rurales y Territorios Ancestrales ») qui favorise exclusivement de gros exportateurs comme l'Union européenne et les États-Unis. Sans oublier la loi sur les semences (« Ley de Semillas ») qui vient d'être adoptée : elle interdit aux petits producteurs l'utilisation de semences traditionnelles et prévoit même des sanctions en cas de non-respect de la loi. On le devine, des géants de l'agrobusiness comme Bayer et Monsanto sortent grands gagnants.

« Notre organisation ne peut que constater les nombreux conflits qui éclatent en raison de ce cadre législatif qui fragilise les petits agriculteurs et les peuples autochtones. Il a un très fort impact sur le droit à l'alimentation », poursuit Nina Bünger. Elle explique que Fian Allemagne s'est donné comme mission de rendre visible la précarisation de l'agriculture paysanne équatorienne sur la scène internationale. L'organisation revendique également que l'accès à l'eau soit garanti et respecté pour les petits producteurs et que le « Plan Tierra » soit « enfin » appliqué à leur profit. « Nous voulons également rappeler l'Union européenne et ses États membres à leurs responsabilités vis-à-vis des petits producteurs, en Équateur et ailleurs en Amérique latine. Les droits de l'homme, le droit à l'alimentation doivent faire partie des priorités à respecter lors de la définition d'accords commerciaux. »

Contournement de la législation brésilienne

Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker veut pousser les États membres dans la négociation de nouveaux accords de libre-échange. Le prochain grand accord en vue pourrait bien concerner le marché de quatre pays constitué par le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay – le Venezuela en a été suspendu en raison de sa situation politique. Le ministre brésilien des Affaires étrangères, Aloysio Nunes Ferreira, a récemment rencontré, à Bruxelles, les principaux protagonistes des négociations, son pays assurant la



Monica Vera Puebla : « Qui est responsable ? Qui va compenser les familles délogées ? »

Illustration © Alain Corbel.

présidence tournante du Mercosur. Il visait un accord avant la fin 2017.

Les organisations qui représentent les intérêts de la société civile et des petits exploitants montent déjà au créneau. Et dénoncent la mainmise et les agissements de la finance sur les terres agricoles en Amérique du Sud.

David Bruer rapporte un exemple très concret, au Brésil. Responsable des questions de justice économique et de souveraineté alimentaire au sein de l'organisation canadienne Inter Pares, il est le coauteur d'une étude qui montre comment une société new-yorkaise chargée de la gestion de l'épargne-retraite des travailleurs en Suède, aux États-Unis et au Canada se soustrait aux lois brésiennes sur les investissements étrangers pour acquérir des terres agricoles.

Cette société est le fonds de pension américain Tiaa-Cref (Teachers Insurance and Annuity Association - College Retirement Equities Fund) qui investit au Brésil grâce à un fonds d'acquisition de terres agricoles international appelé Tiaa-Cref Global Agriculture LLC (TCGA). Les investisseurs de ce fonds sont Tiaa-Cref, le deuxième fonds de pension national suédois (AP2), la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP) et le Canadien bclMC (British Columbia Investment Management Corporation). David Bruer décrypte comment le géant financier américain Tiaa-Cref s'est servi d'une structure d'entreprise complexe pour contourner les restrictions de la législation brésilienne sur les investissements étrangers dans le foncier agricole. Ce fonds a ensuite acquis des terres auprès d'un homme d'affaires brésilien qui fait usage de violence et de fraude pour se saisir de vastes superficies de terres agricoles utilisées par des petits agriculteurs et des populations indigènes dans les États de Maranhão et de Piauí.

« Outre ces violations manifestes de la législation brésilienne, notre enquête montre que les investissements de TCGA dans les terres agricoles du Brésil contribuent à un processus plus vaste de spéculation foncière et d'expansion des plantations industrielles qui favorise l'accaparement des terres, la destruction de l'environnement, l'exploitation de la main-d'œuvre et de nombreux désastres sanitaires et sociaux dans tout le Brésil rural », écrit David Bruer.

De fait, au Brésil les défenseurs de l'environnement et des exploitations familiales paient un très lourd tribut. Selon le quotidien britannique *The Guardian*, qui recense le nombre de militants tués dans le monde, le Brésil est le pays le plus meurtrier de la planète : 138 personnes ont été assassinées depuis le début de cette année simplement pour avoir voulu protéger leurs droits. « Il est important pour nous d'exposer les responsables et les mécanismes tapis derrière cette violence », poursuit-il.

Au siège espagnol de l'organisation Grain, parmi les premières à avoir donné l'alerte sur le processus d'accaparement des terres en 2008, on souligne que les structures offshore et les flux financiers illicites jouent un rôle important dans les opérations actuelles d'accaparement des terres. Et les propositions de Bruxelles sur l'encadrement de la finance sont reçues avec froideur. Par exemple, la « due diligence » (une vérification préalable à une opération financière) est une farce : il est facile de s'en prévaloir mais elle s'avère souvent vide de sens, explique Devlin



Carlos Carpio Cedeno :
« il n'y a pas suffisamment
d'espace disponible pour
que nous puissions planter
quoi que ce soit. »
Illustration © Alain Corbel.



Juyek, de Grain. Qui continue : « Sans surprise, on retrouve plusieurs acheteurs de terres agricoles dans les Panama Papers, comme le milliardaire russe Rashid Sardarov, qui a acheté de vastes superficies de terres en Namibie. Il n'est bien sûr pas facile de démontrer l'existence d'un lien entre un investissement dans les terres agricoles et des actes de corruption ou de la criminalité. En Colombie, la Cour des comptes du gouvernement estime que les trafiquants de drogue possèdent près de la moitié des terres agricoles du pays ». III

Rédaction : Claire Stam